

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 207

Artikel: Choses de la montagne : l'intérieur gai

Autor: Vuilliomenet, Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la fraternité sociale et celui de leurs responsabilités vis-à-vis de la société en général. Cette tentative a admirablement réussi, puisque actuellement l'« Abri » groupe plus de 555 membres. Il leur offre, avec un restaurant à prix modique, quelques jolies chambres pour jeunes filles seules, une bibliothèque pratiquant le prêt à l'extérieur, des cours de langues, de chant, de couture, de cuisine, de comptabilité, etc., un terrain de jeux pour les sportives, et plusieurs clubs (discussion de questions sociales ou littéraires, conversation anglaise, etc.) qui en groupant les membres en nombre restreint (dix à vingt-cinq au maximum), leur permettent de mieux se connaître.

Il y a beaucoup d'analogie entre le travail accompli par l'« Abri » et celui de certaines de nos Unions de Femmes en Suisse romande. S'il arrivait à des membres de ces dernières de passer par la Normandie, nous pouvons leur assurer une visite intéressante et le meilleur accueil au Foyer de Rouen (adresse: 8, rue des Arsins).

Choses de la montagne

I. L'INTÉRIEUR GAI.

Il est à la Chaux-de-Fonds un petit groupe d'hommes et de femmes, artistes et théosophes, artisans et intellectuels, adultes et collégiens, modernes chevaliers de la Table Ronde, s'efforçant de servir l'idéal-roi de toutes les façons en leur pouvoir; l'une d'elles m'a enchantée.

Cela commença par de gros paquets de Noël portés dans des familles habitant de si vilains intérieurs qu'on s'est dit: « Rien d'étonnant à ce que les hommes fuient de tels logis et dépensent leurs quelques sous, et aussi à ce que les femmes y soient tout à fait démoralisées. Pour venir en aide à ces pauvres gens, faisons-leur tout d'abord un intérieur gai. »

Comment opère le groupe de l'Intérieur gai? D'abord, il va visiter ces ménages où tout va de travers, et où la misère morale semble émaner de la misère des murs sales. On cause gentiment avec les parents, avec les gosses. On dit au petit garçon: « Ta chambre est bien noire; ne serais-tu pas content si nous la faisions toute belle et toute propre? Oui? Eh bien! c'est entendu, Madame, nous viendrons samedi dès le matin donner un bon coup pinceau. D'ici là vous récupérerez tout, n'est-ce pas? Prenez de la poudre de Persil, elle dégrasse très bien. »

Et tôt le samedi, le gentil groupe s'ébranle; celui-ci porte l'échelle double, celui-là le pot de couleur, la troisième les grosses brosses, et la quatrième, comme nous ne sommes plus au temps de Malbrough, ploie sous la charge des torchons. La dame du logis

reçoit aimablement ou maussadement, suivant son humeur; elle a nettoyé bien ou mal, plutôt mal que bien; mais elle a fait un effort vers la propreté, et c'est déjà quelque chose de gagné.

Bravo! Comme par un coup de baguette magique, le plafond enfumé est devenu blanc et les murs ont revêtu un joli papier neuf. Quand le soir tombe, le misérable logis est transformé; ses habitants ont été enrôlés dans l'équipe et ont travaillé comme des nègres: la maman s'est escrimée après le plancher qui en avait bon besoin; le grand garçon a très bien saisi le procédé de l'encollage du papier; la fillette a fait briller les vitres, et les plus petits ont tendu les brosses à qui les réclamait.

« Madame, votre chambre est propre comme un sou neuf, tâchez de la garder jolie; voyez, c'est ainsi que se nettoie une boiserie. La saleté, c'est très mauvais pour la santé de vos gosses. Leur faites-vous des bonnes soupes, des légumes? C'est ce qui nourrit le mieux et coûte le moins cher. Votre mari chôme souvent, dites-vous... ah! il boit... Voyons, ne pourrait-on lui venir en aide? » C'est ainsi que, tout le long du jour, pendant qu'on travail gentiment, on accompagne l'aide fraternelle de conseils fraternels. « C'est fini. Suspendons encore ici et là ces deux belles images de l'Illustration qui ont été mises sous verre pour vous. C'est gai, c'est joli, n'est-ce pas? »

Quand le petit groupe se retrouve dans la rue avec son échelle et ses brosses, un jeune homme l'aborde et dit: « Depuis que ma maman a sa belle cuisine propre, elle s'est mise à nettoyer tous les jours et elle nous cuit des soupes. » La maman en question, c'est une buveuse qu'on avait trouvée un jour parfaitement démoralisée dans une cuisine noire de saleté, où elle n'avait même plus la force de préparer une soupe.

« Que fait votre groupe quand ce n'est pas samedi et qu'il ne peinturlure pas les tristes logis de ses tristes protégés? — Il se réunit un soir de la semaine pour garder le contact entre amis et pour faire toutes sortes de travaux: encadrement de gravures, fabrication de jouets pour Noël, etc. — Quelles sont vos ressources? — Une contribution mensuelle de dix sous par membre et, surtout, les dons de ceux que notre initiative intéresse. On nous offre de l'argent pour acheter nos couleurs, de vieilles caisses pour fabriquer nos jouets, des rouleaux de papier de tapisserie et bien d'autres choses encore. — Somme toute, vous rendez un fier service à quelques propriétaires qui négligent d'entretenir leurs immeubles? — Ce ne sont pas les propriétaires qui habitent ces affreux logements, ce sont leurs minables locataires; c'est eux que nous voulons aider. Nous avons plus vite fait de rendre un intérieur gai que d'apitoyer une commission de salubrité publique ou un propriétaire; celui-ci peut d'ailleurs avoir de bonnes raisons pour ne pas faire de réparations. »

Et voilà! Ce groupe sympathique, sans président ni comité, où

forité du moins, — d'une extraction très humble. Il y a pourtant, sur les inscriptions électorales de Pompéi, des noms féminins qui sont ceux de familles de haut rang. Le malheur, c'est que cette constatation n'a rien de décisif pour le point en question: les affranchis, hommes ou femmes, prenaient souvent le nom de famille de leurs anciens maîtres, en un geste de reconnaissance envers ceux qui les avaient rendus à la liberté. De telle sorte qu'on ne peut savoir si les signataires aux noms sont de véritables matrones ou seulement d'anciennes esclaves.

Mais, même s'il était prouvé que les femmes de condition relevée n'ont jamais pris part à la propagande qui se traduisait sur les murs, il n'en résulterait pas nécessairement qu'elles se désintéressaient des élections. A plusieurs signes, on peut penser, au contraire, que la gestion des intérêts publics ne laissait pas indifférentes les Pompéiennes, — et plus généralement les Romaines. Mais, quand elles appartenaient à une classe sociale honorale, il leur était difficile d'enfreindre ouvertement les traditions qui leur interdisaient les manifestations extérieures, et faisaient de la maison le domaine propre de l'épouse. La vie domestique, cependant, n'isolait pas la femme de la cité: participant au foyer l'existence de son mari (contrairement à ce qui se passait chez les Grecs, par exemple), elle assistait aux repas, fait-ce en présence d'étrangers; elle entendait les conversations, recueillait les échos du dehors et se trouvait renseignée sur les questions qui agitaient les citoyens. Il lui était donné ainsi de

se former une opinion. Et si elle avait quelque influence sur son époux, il lui était possible d'agir, par son intermédiaire, en faveur de tel ou tel candidat. Voilà comment, sans compromettre leur nom sur la place publique et sans sortir de leur maison, les femmes étaient à même d'exercer, en matière électorale, une action très réelle. Et c'est bien ce qui paraît s'être produit en plusieurs circonstances.

Les candidats, de leur côté, ne ressemblaient pas tous à Polibius. Ils n'ignoraient pas la valeur des appuis féminins; bien au contraire, ils s'efforçaient, le cas échéant, de s'en assurer le bénéfice. L'historien Tacite rapporte d'un personnage consulaire que s'il obtint sa charge, ce fut grâce à son habileté à se concilier les sympathies féminines.

Sans doute, les femmes réservaient-elles de préférence leurs interventions pour leurs proches. A cet égard, il faut bien avouer qu'elles y mirent parfois une vigueur quelque peu excessive. Et l'on ne saurait assurément donner en exemple à nos contemporaines cette Romaine de la République qui, pour faciliter l'élection d'un fils qu'elle avait eu d'un premier lit, n'hésita pas à empoisonner son mari, lequel en la circonstance apparaissait comme un concurrent vraiment trop sérieux.

D'une façon générale d'ailleurs, les interventions maternelles dont bénéficièrent divers candidats paraissent avoir été fort ardentes. Elles avaient souvent (du moins si l'on en croit Sénèque) des mobiles assez personnels. Ce philosophe (pas très

nul ne commande, mais où tous obéissent, ne s'en tiendra pas à cette initiative, j'en ai l'impression, et nous pourrions nous écrire plus d'une fois encore: « Le joli geste! »

J'ai goûté « l'intérieur gai ». Et vous, amis lecteurs?

JEANNE VUILLIOMENET.

Les deux Conférences de l'Opium

Genève, novembre 1924 — février 1925

Seule, dans la série animale, l'humanité recherche — au péril de sa vie — des substances capables de lui procurer des sensations euphoriques. C'est probablement parce que, seule, elle aspire consciemment au bonheur. Et comme, jusqu'au bonheur « It's a long way... », beaucoup s'arrêtent découragés en route, surtout ceux qui se sont trompés de chemin et qui ont pris l'avenue des Plaisirs pour le sentier du Bonheur. Quelques-uns ne s'y résignent pas, et faute d'avoir trouvé le Paradis... se fabriquent un paradis artificiel. Ici, ils boivent du vin blanc, là la « goutte », ailleurs on prise de la « coco », plus loin on fume de l'opium, là-bas, on mâche du haschich. Mais ce paradis artificiel est proche de l'enfer, du véritable, tout comme la Roche Tarpéienne voisinait le Capitole, à Rome.

L'habitude des toxiques dégenère d'autant plus rapidement qu'il augmente les doses. La mort, la maison d'aliénés ou le pénitencier sont au bout de sa sinistre dégringolade.

Parmi les divers toxiques euphoriques, l'opium et ses dérivés, ainsi que ceux du coca, sont les plus néfastes par leurs effets rapides sur l'organisme, sur le cerveau notamment.

L'opium fumé abrutit. C'est pourquoi les patriotes chinois luttent farouchement contre cet ennemi de l'émancipation de leur pays. L'anarchie qui y règne paralyse leurs efforts. Les dérivés de l'opium: la morphine et l'héroïne annihilent le cerveau. La cocaïne excite, hallucine, affole. C'est le toxique des « noceurs ». Elle est devenue l'auxiliaire de la prostitution. Le cocaïnoman cherche des imitateurs, tandis que le morphinomane est un solitaire. Cela explique le succès de la « coco ».

L'usage de ces drogues est stimulé par les nombreux mercantis qui en vivent, car le métier de marchand d'illusions a toujours été lucratif. Les gouvernements eux-mêmes ne répugnent pas plus à favoriser la toxicomanie que le proxénétisme (maisons de tolérance). Sans aller jusqu'à empoisonner leurs nationaux, ils n'éprouvent pas de scrupules à intoxiquer les indigènes de leurs « possessions » d'Extrême-Orient. Cette complicité gouvernementale explique la résistance des Etats coloniaux à combattre sincèrement la consommation générale des stupéfiants en Orient.

Et pourtant, quelques jalons ont été posés dans ce sens,

grâce aux Etats-Unis qui incarnent, dans cette question, les intérêts généraux de l'humanité. Les résolutions de la Conférence de Shanghai en 1909 et la Convention de La Haye de 1912 marquent les premières étapes. Les Etats-Unis ont tâché de provoquer une nouvelle marche en avant: c'était le but de la première Conférence de l'opium qui a échoué, les Etats coloniaux ne voulant pas se priver des énormes ressources qu'ils retirent de l'opium à fumer et ne voulant pas mécontenter les milliers de sujets qui en usent.

Ces mêmes Etats, si indifférents à la santé de leurs sujets de couleur, ont un tout autre soin de leurs populations blanches, métropolitaines. Ils redoutent la propagation d'habitudes qui ne se pratiquent encore que dans les bouges des grandes villes... ou presque. Dès 1912, à La Haye, ils ont donc édicté des mesures destinées à contrôler le trafic des stupéfiants. On ne peut, en effet, l'interdire, car la morphine et ses dérivés, ainsi que la cocaïne, jouent un rôle important en médecine. Mais on pourrait tout au moins limiter leur production aux besoins de la médecine. Cette mesure, qui semble logique, se heurte aux résistances des fabricants, car les besoins de la médecine se montent à un dixième de la production actuelle. Les neuf dixièmes devraient donc disparaître. On comprend que les fabricants protestent. Ce qu'on comprend moins, c'est l'appui qu'ils trouvent dans leurs gouvernements respectifs qui prennent fait et cause pour eux. Est-ce parce que, en haut lieu, chacun attend la prochaine guerre... où les gaz joueront un rôle prépondérant et où celui qui tiendra le plus longtemps sera peut-être celui qui aura le plus de morphine pour atténuer les souffrances...?

Cela explique les difficultés innombrables qu'a rencontrées la deuxième Conférence de Genève, qui devait perfectionner la Convention de La Haye en limitant la production de l'opium, du coca et de leurs sels, aux besoins médicaux. La Conférence a échoué sur ce point et les Etats-Unis s'en sont retirés pour marquer leur dépit et leur désapprobation, car seuls ils étaient désintéressés. Mais la nouvelle Convention marque cependant un progrès sur l'Acte de La Haye. Le contrôle du trafic est renforcé et surveillé, deux points importants qui pourraient juguler le commerce illicite s'ils étaient consciencieusement exécutés par les Etats et l'autorité de surveillance.

Le contrôle s'effectuera surtout par le moyen de certificats d'importation et d'exportation qui devront accompagner tout envoi de stupéfiants d'un pays à un autre.

L'autorité de surveillance sera formée par un comité d'experts dont les pouvoirs sont très limités, il est vrai (tant on a peur que la S. d. N. devienne trop vite un super-Etat), mais qui n'en pas moins un droit de contrôle. Chaque Etat devra lui indiquer à l'avance ses besoins annuels en stupéfiants, et ensuite les chiffres de ses importations, exportations, fabrication, con-

fémiste, semble-t-il) nous parle assez ironiquement de ces mères ambitieuses qui, ne pouvant accéder elles-mêmes aux honneurs, les briguent en quelque sorte à travers leurs fils et dissipent leur patrimoine pour satisfaire leur orgueil. Il doit reconnaître cependant que « d'autres savent apporter dans leur action « plus de tact et de mesure », et le même Sénèque « nous trace l'éloge touchant et délicat de sa tante, femme « douce, grave, presque timide, qui, pour lui, mit en œuvre son « influence avec tant de dignité, qu'il dut la questure à son « crédit. » (G. Chaigne.)

Prétendre au surplus que, dans le monde romain, l'accès des charges et des honneurs publics était interdit aux femmes ne serait pas tout à fait exact, au moins à partir d'une certaine époque. On n'ignore pas le rôle qu'ont joué plusieurs impératrices dans la conduite de l'Etat. De même, à un rang moins élevé, il y eut, dans les provinces, des femmes de gouverneurs qui tinrent à partager avec leur mari les prérogatives du pouvoir.

Enfin, pour en revenir au domaine plus modeste des affaires municipales, il n'est pas douteux que certaines femmes, par leurs heureuses initiatives, y surent mériter la reconnaissance de leurs concitoyens. Des inscriptions encore, — celles-là relevées dans des lieux très divers, — nous offrent à cet égard des témoignages irrécusables. Des matrones y sont proclamées:

« mères de la colonie, patronnes de la cité », etc. Dans une ville africaine, ce n'est pas seulement un titre honorifique, c'est une magistrature active, le duumvirat, qui est décernée à une femme. Aux Iles Baléares, une femme est dite « avoir rempli toutes les charges et reçu tous les honneurs de l'île ». En Asie-Mineure, les diverses magistratures étaient, paraît-il, conférées sans considération du sexe...

L'on comprend qu'en présence de ces témoignages et d'autres encore, l'un des historiens les plus pénétrants de l'Ancienne Rome, Gaston Boissier, ait pu écrire ceci: « Sous l'Empire Romain, les femmes s'approchaient plus de la vie publique qu'il ne leur est permis de le faire aujourd'hui. »

Aujourd'hui, c'était il y a 50 ans. Voici un demi-siècle que cette phrase a été écrite. Peut-on dire que, dans notre pays du moins, elle ait actuellement perdu beaucoup de son exactitude? Malheureusement non. Du moins, on est en droit d'espérer que, dans un avenir prochain, elle aura cessé de traduire la réalité et que, grâce au droit de suffrage enfin conquis, les femmes des pays latins n'auront plus rien à envier, au point de vue des charges et des emplois publics, à leurs antiques devancières.

J. TIXERAND.

(Le Droit des Femmes.)